



# ANIMATEUR ÉQUITATION

Diplôme professionnel de la Fédération Française d'équitation



## VOIES DE FORMATION

### ▪ Apprentissage sur 1 an

*Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs*



## OBJECTIFS VISÉS

- Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre
- Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés
- Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur
- Sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur dans le domaine des activités équestres.

## POURSUITE D'ÉTUDE / EMPLOI VISÉ



**Poursuite étude :** BPJEPS activité équestre



**Emploi :** Devenir Animatrice équitation



## CONTENU

- ✓ BC1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
  - ✓ BC2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
  - ✓ BC3 – Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être
- **Pratique en entreprise** en cohérence avec les exigences du référentiel

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

En Bloc de Compétences  
(écrits, oraux, pratiques)  
Examen en fin de formation

**Navette :** GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ↔ LA CAZOTTE

**Site de la Cazotte :** HÉBERGEMENT RESTAURATION

Accès handicapé PMR et référent handicap

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

05 65 98 10 27

cfa.st-affrique@educagri.fr www.la-cazotte.educagri.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION



L'EUROPE S'ENGAGE  
L'OCCITANIE AGIT



Cofinancé par  
l'Union européenne





## DURÉE—MODALITÉS D'ALTERNANCE

✓ **Apprentissage 1 an** : soit 35 h / semaine

**14** semaines en présentiel au CFA de septembre à juin

**38** semaines en entreprise : dont **5** semaines de congés payés

### APPRENTISSAGE

#### PUBLIC VISÉ

Tout public

#### PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ Avoir entre 16 ans et 29 ans
- ✓ Plus de 29 ans : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou inscrites en tant que sportifs de haut niveau
- ✓ Être titulaire du **Galop 5** de cavalier
- ✓ Être titulaire du **PSC1** ou **AFPS** ou tout **titre équivalent**
- ✓ Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- ✓ Avoir effectué des **tests** de connaissances théoriques et de pratique de l'équitation dans notre structure

#### CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise éligible :

**Centre équestre**

*Un soutien à la recherche d'entreprise est possible*

#### MODALITÉS DE SÉLECTION / RECRUTEMENT

Entretien et test de positionnement réalisé avec le CFA de la Cazotte

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

#### Centre équin de la Cazotte :

**23** Chevaux d'élevage de race New Forest

**16** boxes où sont hébergés des chevaux confiés par des professionnels

#### Centre équestre municipal - Saint-Affrique :

**90** chevaux et poneys

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formateurs spécialisés / intervenants professionnels
- ✓ Travaux pratiques au centre équin de la Cazotte, au centre équestre municipal et chez le maître d'apprentissage

### RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

**Apprentissage** : statut de salarié(e), rémunération en fonction de l'âge (% du SMIC/SMC) L'employeur peut bénéficier **d'aides financières**, documents à télécharger sur notre site

### FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

**Apprentissage** : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

### INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2023

Taux : ❖ réussite 100% ❖ satisfaction 100% ❖ insertion 100%